


Colloque

Vendredi 1^{er} décembre 2017

Cercle de l'Union Interalliée
33, rue du Fbg Saint-Honoré 75008 Paris

Puissance publique et copropriété

Organisé par la Chambre Nationale des Experts en Copropriété avec le concours de Dalloz Formation



Validation de
7 heures de
formation

Nos partenaires :

Colloque

Vendredi 1^{er} décembre 2017
Cercle de l'Union Interalliée

P u i s s a n c e p u b l i q u e e t c o p r o p r i é t é

P r o g r a m m e

Sous la présidence de **Jean-Robert BOUYEURE**

Docteur en droit, Avocat Honoraire, Rédacteur en chef de la Revue Administrer

- | | |
|-------|--|
| 9h00 | Accueil des participants |
| 9h30 | Propos introductifs
Patrice LEBATTEUX
Avocat, Président de la Chambre Nationale des Experts en Copropriété (CNEC) |
| 9h45 | Copropriétés, dispositions techniques et réglementaires à respecter lors de travaux
Cédric JOBELOT
Avocat, Chargé d'Enseignement à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles
Jean-Michel D'HOOP
Ingénieur ETP, Expert Honoraire près la Cour d'Appel de Paris |
| 10h45 | Expropriation & copropriété
Benoist JORION
Avocat, Docteur en droit
Véronique BACOT-RÉAUME
Expert près la Cour d'Appel de Versailles, Docteur en droit Immobilier |
| 11h45 | Pause |
| 12h00 | La mise en copropriété des immeubles sociaux
Jacques WOLFROM
Président du comité exécutif du groupe Arcade
Christophe VILLERS
Directeur Général de l'entreprise Global Habitat, Représentant la Société Immocoop |
| 13h00 | Déjeuner |

14h30

Copropriété et publicité foncière

Éliane FRÉMEAUX

Notaire Honoraire, Membre de l'Institut d'études juridiques du Conseil supérieur du notariat

Michel GONZALEZ

Inspecteur divisionnaire, Service de la Publicité Foncière de Versailles

Philippe SECHET

Géomètre-Expert DPLG, MRICS, Membre de la Commission «Copropriété et division en volumes» de l'Ordre des Géomètres-Experts

15h30

Aides publiques aux copropriétés

Pierre CAULET

Chef de bureau du parc privé, Ministère de la cohésion des territoires

Sébastien WAGNER

ANAH, Chargé de mission copropriétés, Service des Études, de la Prospective et de l'Évaluation

16h30

Pause

17h00

Interventions de la puissance publique dans les copropriétés en difficulté

Véronique GUILLAUMIN

Déléguée générale, Forum des politiques de l'habitat privé

René BRESSON

RB Conseil

Carine BENSIMON

Directrice du pôle études, Urbanis

18h00

Propos conclusifs

Hugues PÉRINET-MARQUET

Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)

18h30

Cocktail dînatoire

Informations pratiques

CERCLE DE L'UNION INTERALLIÉE Salle des conférences « Salon Foch»

33, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Tél : 01 42 65 96 00

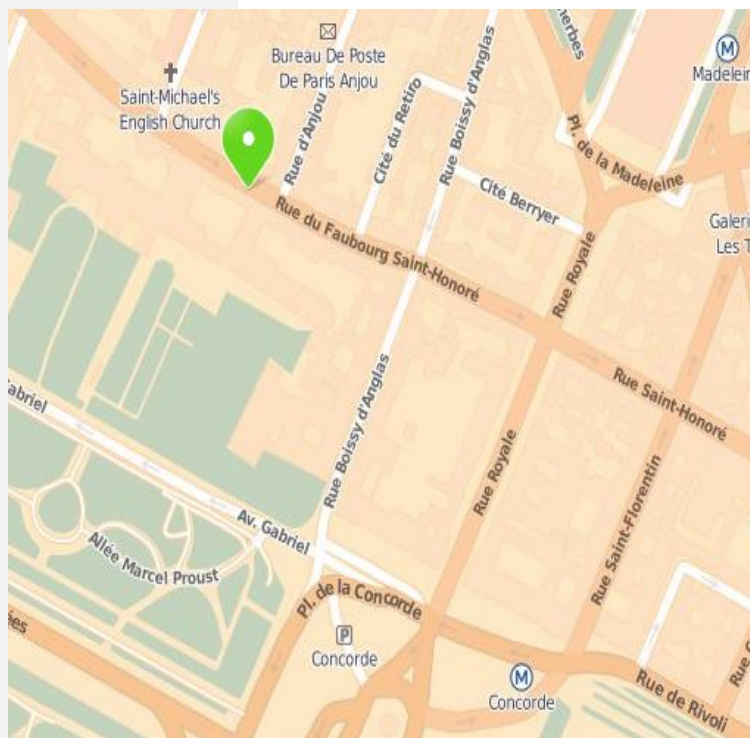
Fax : 01 42 65 70 35

Métro :

Madeleine ou Concorde

Parking :

Madeleine ou Concorde



Objectifs pédagogiques :

Comprendre les enjeux de la politique des collectivités locales dans les copropriétés et en maîtriser les outils, coercitifs et incitatifs ;

Maîtriser les risques liés à la situation des immeubles en copropriété pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Connaître les règles du service de publicité foncière.

Public visé :

Le colloque s'adresse principalement aux professionnels de l'immobilier :

Administrateurs de biens, Administrateurs judiciaires, Avocats, Géomètres-Experts, Notaires, Spécialistes du droit immobilier ainsi que les collectivités locales et opérateurs publics ou semi-public intervenant dans l'Habitat privé (SEM, OPHLM, Caisse des dépôts...).

Méthodes et outils :

Un dossier de travail comprenant les plans détaillés des interventions sera remis à chacun des inscrits au congrès. Chaque exposé sera suivi d'un échange avec les participants. Validation de 7 heures de formation.

Pré-requis :

Avoir des connaissances générales en droit de la copropriété.

Chambre Nationale des Experts en Copropriété (CNEC)

Renseignements et inscriptions : Valérie ABITBOL

17, rue du Sergent Bauchat - 75012 Paris

01 44 74 68 40 - info@la-cnec.org

(Le programme du colloque est susceptible de modifications de dernière heure, indépendantes de notre volonté)

Bulletin d'inscription

A renvoyer par courrier
Au plus tard le 10 novembre 2017

Chambre Nationale des Experts en Copropriété
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 Paris

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme/société :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Colloque du vendredi 1^{er} décembre 2017

Cercle de l'Union Interalliée

Droit d'inscription des participants :

-Tarif participant (*forfait incluant déjeuner, pauses, cocktail dînatoire*)

Nombre x 450,00 € = €

-Tarif accompagnant (*cocktail dînatoire*)

Nombre x 80,00 € = €

Total : €

Assistera :

- Déjeuner
- Cocktail dînatoire

Adresse de facturation si différente :

.....

Code postal : Ville :

Règlement par chèque à l'ordre de la C.N.E.C.

L'inscription ne sera effective qu'à réception du règlement.

Une facture acquittée ainsi que la convention de règlement et l'attestation de présence vous seront envoyées.

L'attestation de présence et la validation des heures de formation vous seront délivrées sur place.

LE PORT DE LA VESTE ET DE LA CRAVATE EST OBLIGATOIRE